



LIVRET DES COMPETITIONS JEUNES ET DIRECTIVES D'ENGAGEMENTS SAISON HIVERNALE 2023-2024

COMMISSION REGIONALE JEUNES

Qualité	Nom Prénom	Comité
Président de la commission	Alain Devaux	86
Membre	Philippe Commère	79
Membre	Julien Leboudec	16
Membre	Estelle Cartry	17
Membre	Alexandra Valegeas	33
Membre	Bernard Ithurria	64
Membre	Benoit Guillet	24
Membre	Antoine Giraud	23
Membre	Alain Tauzin	40
Membre en liaison Avec la CSO	Didier Rousset	86
Membre, référent Jeunes LANA	Joël Jollit	17

CHAMPIONNAT PRE-REGIONAL EPREUVES COMBINEES U16 (MI)

Samedi 6 janvier 2024

STADIUM BORDEAUX LAC (33)

1- Présentation de l'épreuve :

Cette compétition réunira la zone Nord pour les comités : 16-17-19-23-24-79-86-87 et la zone Sud pour les comités : 33-40-47-64

Elle se fera sous forme de pentathlon :

- Pour les U16M : impérativement dans l'ordre suivant : 50 haies, longueur ou perche, poids, hauteur, 1.000m.
- Pour les U16F : impérativement dans l'ordre suivant : 50 haies, hauteur, poids, longueur, 1.000m.

2- Conditions de participation pour les athlètes U16 de la Ligue LANA

- La date de réalisation des performances se situe entre le 1er novembre 2023 et le 31 décembre 2023. Pour ceux qui n'ont pas de performances, une demande de repêchage doit être établie et sera étudiée par la CSO et la CRJ.
- **Pour les comités ne pouvant pas réaliser d'épreuves combinées** : l'athlète devra avoir effectué lors de compétitions entre le 1er novembre 2023 et le 31 décembre 2023, l'ensemble des disciplines du pentathlon.
- La liste des qualifiables paraîtra **le 1er janvier 2024**.

La demande de repêchage à compléter au plus tard le 1er janvier avant 22h grâce au formulaire : [cliquez ici](#)

- **Les repêchages seront validés par la CSOR et la CRJ en même temps que la parution des qualifiés.**
- Date limite d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 3 Janvier 2024 à 23h59.
- Parution de la liste des engagés : Jeudi 4 Janvier 2024.

3- Informations complémentaires

• **Engagements en ligne du jury sur le site LANA** avant le Mercredi 3 Janvier 2024 à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret

• Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédant la compétition (après clôture des engagements)

CHAMPIONNAT REGIONAL EPREUVES COMBINEES U16 (MI)

Samedi 27 janvier 2024

STADIUM BORDEAUX LAC (33)

1- Présentation de l'épreuve :

Championnat Régional LANA :

- Pentathlon U16 (MIF MIM)
 - **Pour les U16M** : impérativement dans l'ordre suivant : 50 haies, longueur ou perche, poids, hauteur, 1.000m.
 - **Pour les U16F** : impérativement dans l'ordre suivant : 50 haies, hauteur, poids, longueur, 1.000m.

2- Conditions de participation pour les athlètes U16 (MI) de la Ligue LANA

- Date de réalisation des performances : entre le 1er novembre 2023 et le 21 janvier 2024
- Parution de la liste des qualifiables **lundi 22 janvier 2024**.
- ***Demande de repêchage*** à compléter au plus tard le *21 janvier 22h* : Formulaire en ligne ou via le lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfwdc-cLK6AVpCZ5bYEtr7oOH1m3DHckmhleEu8l-mFQrJVRQ/viewform?usp=pp_url
- **Les repêchages seront validés par la CSOR et la CRJ** en même que la parution des qualifiés.
- Date limite d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 24 Janvier 2024 à 23h59.
- Parution de la liste des engagés : Jeudi 25 Janvier 2024.

3- Informations complémentaires

- ***Engagements en ligne du jury sur le site LANA*** avant le Mercredi 24 Janvier 2024 à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

CHAMPIONNAT PRE REGIONAL INDIVIDUELS U16 (MI) ZONE NORD

16 / 17 / 19 / 23 / 79 / 86 / 87

Dimanche 21 janvier 2024 au CREPS de Poitiers

1 - Présentation de l'épreuve : Ce championnat concerne les catégories U16 (MIF) et U16 (MIM).

2- Conditions de participation pour les athlètes U16 de la ligue LANA :

- Date de réalisation des performances : entre le 1er novembre 2023 et le dimanche 14 janvier 2024
- Parution de la liste des qualifiables **lundi 15 janvier 2024**.
- ***Demande de repêchage à*** compléter au plus tard Lundi 15 Janvier à 12h : Formulaire en ligne ou via le lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfwdc-cLK6AVpCZ5bYEtr7oOH1m3DHckmhleEu8l-mFQrJVRQ/viewform?usp=pp_url
- Les repêchages seront validés par la CRJ et le responsable de la compétition
- Date limite d'engagements en ligne sur le site LANA avant Mercredi 17 Janvier 2024 à 23h59.
- Parution de la liste des engagés : Jeudi 18 Janvier 2024.

3- Informations complémentaires :

- ***Engagements en ligne du jury sur le site LANA*** avant le Mercredi 17 Janvier à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

CHAMPIONNAT PRE-REGIONAL INDIVIDUELS ZONE SUD U14/U16 (BE-MI)

Samedi 3 février 2024

Stadium Bordeaux Lac (24-40-47-64)

1 - Présentation de l'épreuve : Ce championnat concerne les catégories U14F (BEF), U14M (BEM), U16F (MIF) et U16M (MIM).

2 - Conditions de participation pour les athlètes des départements concernés :

- Engagements et règlements gérés par la zone sud
- Date limite d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 31 Janvier 2024 à 23h59.
- Parution de la liste des engagés : Jeudi 1^{er} Février 2024.

4- Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site LANA** avant le Mercredi 31 Janvier 2024 à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir page 16 à 17*).
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUELS U16 (MI)

Dimanche 4 février 2024 : Stadium Bordeaux (comité : 33)

Organisation comité 33 sur le site du CD33

CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUELS U16 (MI)

Samedi 02 mars 2024

Stadium Bordeaux Lac 33

1- Présentation de l'épreuve :

Ce championnat concerne les catégories U16F et U16M.

2- Conditions de participation pour les athlètes U16 de la ligue LANA :

- Date de réalisation des performances : entre le 1er novembre 2023 et le dimanche 25 février 2024
- Parution de la liste des qualifiables lundi 26 février 2024.
- **Demande de repêchage à** compléter au plus tard Lundi 26 Février à 12h : Formulaire en ligne ou via le lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfwdc-cLK6AVpCZ5bYEtr7oOH1m3DHckmhleEu8l-mFQrJVRQ/viewform?usp=pp_url
- Les repêchages seront validés par la CRJ et le responsable de la compétition.
- Date limite d'engagements en ligne sur le site LANA avant le Mercredi 28 Février 2024 à 23h59.
- Parution de la liste des engagés : Jeudi 29 Février 2024.

3- Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site LANA** avant le Mercredi 28 Février 2024 à 23h59 en respectant les quotas indiqués dans ce livret (*Voir page 16 à 17*).
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

REGLEMENTS

- 36 athlètes pour les courses (séries + 4 finales), 20 athlètes pour les concours.
- Un athlète peut participer à moins de 3 épreuves ou à 3 épreuves dans le respect des triatlons :
 - **GÉNÉRAL** : 1 course + 1 saut + 1 lancer
 - **ORIENTÉ COURSES** : 2 courses (de familles différentes) + 1 concours (Famille A marche, Famille B Sprint, Famille C Haies)
 - **ORIENTE SAUTS** : 2 concours de Sauts + 1 course.
- 3 essais pour tous les athlètes et seuls les 8 premiers bénéficient de 3 essais supplémentaires
- Hauteur et Perche : élimination après 3 échecs consécutifs. Utilisation des barrages pour départager les éventuels ex-æquo à la 1ère place.
- Montées des barres :
 - Hauteur U16F : 130-134-138-142-146-150-152-154-156-158....puis de 2 en 2.

- Hauteur U16M : 144-148-152-156-160-164-168-172-174-176...puis de 2 en 2. "les montées de barres sont susceptibles d'être modifiées en fonction des athlètes engagés".
 - Perche U16F : 180-200-220-240-260-280....puis de 10 en 10.
 - Perche U16M : 180-200-220-240-260-280...puis de 10 en 10. "les montées de barres sont susceptibles d'être modifiées en fonction des athlètes engagés".
- Pas d'aménagement d'horaire, c'est un championnat individuel.

CHAMPIONNAT INTER-COMITES U14 et U16

Samedi 23 mars au stadium de Bordeaux Lac (33)

1- Présentation de l'épreuve :

Ce championnat concerne les catégories U14 (BE)/ U16 (MI).

2- Conditions de participation pour les comités :

- **Les pré-inscriptions s'effectuent par courriel auprès de :**
julienleboudec16athle@outlook.fr avant le **28 janvier 2024**.
- Date limite définitive d'engagements des équipes en ligne sur le site LANA avant **lundi 18 mars 2024 23h59**.
- **Les inscriptions peuvent être réalisées de 2 façons :**
 - Soit par le comité pour l'ensemble des clubs
 - Soit par les clubs, en liaison avec leur comité, pour leurs athlètes.
- Engagement en ligne des juges sur le site LANA avant **mercredi 20 mars 2024 23h59** en respectant les quotas indiqués dans ce livret. (Les modalités sont les mêmes que pour les inscriptions des athlètes).
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront en ligne le jeudi précédant la compétition (après clôture des engagements).
-

3- Règlement :

- Chaque comité peut présenter au maximum, dans chaque catégorie : 2 U16 F, 2 U16 M, 1 U14 F et 1 U14 M
- Chaque athlète ne peut s'aligner que sur 2 disciplines (néanmoins, l'athlète peut également participer à la marche et au relais animation)
- Pour chaque comité, seule la meilleure performance sera comptabilisée par discipline et pour chaque catégorie
- 4 essais pour les concours : lancers, longueurs, triple-saut
- Montées des barres hauteur et perche en fonction du nombre d'inscrits
- **U16 masculins** : 50m, 50m haies (84cm), longueur, hauteur, triple saut, perche, poids (4kg), 3000m marche,
- **U16 féminins** : 50m, 50m haies (76cm), longueur, hauteur, triple saut, perche, poids (3kg), 3000m marche,
- **U14 F et M** : 50m, 50mhaies (65cm), longueur, hauteur, triple saut, perche, poids (F : 2kg, G : 3kg), 2000m marche,
- **1 relais animation** clôturera la compétition : 4x200m dont l'ordre est impérativement le suivant : U14 F, U14M, U16F, U16M.
- **Ce relais ne compte pas dans le calcul des points**

4- Jury :

- 1 jeune juge par comité, il peut être athlète : attribution de points par niveau des jeunes juges : niveau fédéral : 30 points, régional : 20 points, départemental : 10 points
- 1 officiel pour 5 athlètes

5- Récompenses :

- Les 3 premières équipes constitueront le podium
- 1 coupe sera remise à chaque équipe et 1 médaille à chaque athlète.

6- Informations complémentaires :

Il est demandé que chaque Comité se présente avec un seul et même maillot, pour une meilleure visibilité sur le stade et pour faciliter l'animation.

QUOTAS PRE-REGIONAUX EPREUVES COMBINEES U16

	U16F	U16M
PENTATHLON	16	16

QUOTAS REGIONAUX EPREUVES COMBINEES U16

	U16F	U16M
PENTATHLON	16	16

QUOTAS PRE- REGIONAUX INDIVIDUELS EPREUVES U16 ZONE NORD

	U16F	U16M
COURSES	42	42
CONCOURS	28	28

QUOTAS REGIONAUX INDIVIDUELS EPREUVES U16

	U16F	U16M
COURSES	36	36
CONCOURS	20	20

QUOTA JURY

Chaque club doit engager ses juges en fonction du nombre d'athlètes inscrits : l'inscription des juges est obligatoire sur le site LANA avant 23h59, le mercredi précédant la compétition.

Les juges s'inscrivant sur place ne seront pas assurés de bénéficier de la restauration. Seuls les juges de Niveau 2 et les Jeunes Juges Régionaux sont pris en compte dans les quotas. La pénalité pour les assistants sera supprimée si le niveau 2 a été obtenu avant le 31 juillet 2023.

Le directeur de réunion pourra être amené à changer les affectations des juges pour le bon déroulement de la compétition.

Une pénalité de 150 euros sera demandée au club par juge manquant.

Le quota de juge par club est divisé par deux (arrondi à l'entier supérieur) si le club se trouve à plus de 300km (aller-retour), entre le siège du club et le lieu de la compétition. Le trajet est calculé avec les applications Michelin ou Mappy. Pour les clubs « entente », seule l'adresse du siège du club maître est prise en compte

QUOTAS DES OFFICIELS

• – **Compétitions d'épreuves combinées**

- 1 à 2 athlètes : 1 officiel
- de 3 à 5 athlètes : 2 officiels
- de 6 à 9 athlètes : 3 officiels
- de 9 à 15 athlètes : 4 officiels
- 15 athlètes et + : 5 officiels

• – **Compétitions d'épreuves individuelles :**

- de 2 à 5 athlètes : 1 officiel
- de 6 à 11 athlètes : 2 officiels
- de 12 à 19 athlètes : 3 officiels
- de 20 à 30 athlètes : 4 officiels
- de 31 à 40 athlètes : 5 officiels
- 41 athlètes et + : 6 officiels